

Association CARE France

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mars 2018

Le 29 mars 2018, à 18 heures, les membres adhérents de l'association CARE France se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la Présidente en date du 9 mars 2018. La réunion s'est tenue à Paris dans les locaux de l'Association, Paris 19ème.

L'Assemblée est présidée par Arielle de Rothschild, assistée de Cristian Tabacaru, Trésorier, et de Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié, Secrétaire Générale.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents, avec mention des membres représentés, annexée au présent procès-verbal. Ladite feuille de présence permet de constater que 19 membres sont présents et 35 membres représentés. 104 membres sont à jour de leur cotisation sur les 238 membres actifs destinataires de la convocation à l'Assemblée.

Arielle de Rothschild accueille les adhérents, et présente les Administrateurs. Elle souhaite la bienvenue aux Commissaires aux Comptes, Jean Morard et Geneviève Mansard-Collin.

Arielle de Rothschild rappelle l'ordre du jour sur lequel l'Assemblée Générale est appelée à délibérer.

La proposition d'ordre du jour est approuvée à l'unanimité.

La Présidente indique qu'aucune remarque n'a été faite sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente et propose d'approuver celui-ci.

Le procès verbal de l'Assemblée Générale du 30 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

Arielle de Rothschild, dont le mandat d'administratrice arrive à expiration et n'est plus renouvelable, présente le rapport moral de l'Association et fait un panorama du chemin parcouru ces dernières années.

Cristian Tabacaru présente le rapport financier de l'exercice 2017 et le budget 2018.

La Commissaire aux comptes (société COFICOM), Madame Mansard-Collin, présente son rapport général et certifie les comptes annuels sans réserve. Elle présente également son rapport sur les conventions, précisant que l'Association n'a conclu aucune convention réglementée.

Arielle de Rothschild donne la parole aux adhérents pour toute question sur les points abordés et les échanges s'engagent.

Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié met aux voix les propositions de résolutions.

Première résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral de la Présidente, le rapport financier du Trésorier et le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice clos le 30 juin 2017.

Troisième résolution :

L'assemblée générale décide :

- d'affecter la somme de 6 375 euros à la réserve de compensation carbone (estimation des émissions de tonnes équivalent carbone de l'association en 2017 : 209 Tec) valorisées au prix de référence Tec en France (30.50 euros la tonne au jour de l'AG).
- d'affecter le résultat de l'exercice (472 394 euros) diminué de la réserve de compensation carbone (6 375 euros), soit 466 019 euros, à la réserve générale.

Quatrième résolution :

L'assemblée générale approuve le plan d'action et le budget 2018.

Cinquième résolution :

L'assemblée générale maintient la cotisation annuelle à 40 euros.

Sixième résolution :

L'assemblée générale fixe à 14 le nombre maximum d'administrateurs pour l'année 2017-2018.

Septième résolution :

L'assemblée générale salue le travail accompli par Madame Arielle de Rothschild en tant administratrice, vice-présidente puis présidente de l'association. L'assemblée se réjouit que l'engagement bénévole de Madame de Rothschild se poursuive comme membre du Conseil de Surveillance de CARE International.

L'assemblée générale remercie Monsieur Patrick de Carolis et Monsieur Sidney Toledano pour leur fidèle et généreux engagement aux côtés de CARE France.

L'assemblée générale réélit Madame Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié et Madame Sophie Vernay aux fonctions d'administratrice pour une période de quatre ans qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2021.

L'assemblée générale élit Madame Sherine Audi et Monsieur Christophe Beaux aux fonctions d'administrateur pour une période de quatre ans qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2021.

Arielle de Rothschild déclare la discussion ouverte, et le débat s'engage.

Arielle de Rothschild remercie les membres de l'association, les membres du Conseil et les équipes du Siège et du Terrain pour leur confiance. Le directeur général, au nom de l'assistance, salue l'engagement de la Présidente et exprime sa reconnaissance pour l'efficacité, la bienveillance et l'exigence de celle-ci.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Arielle de Rothschild déclare la séance levée à 20 heures.

De tout ce qui précède, il est dressé procès-verbal envoyé à tous les adhérents et publié sur le site internet de l'association.

Paris, le 29 mars 2018



Arielle de Rothschild
Présidente



Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié
Secrétaire Générale